

PREVENTION CANICULE
FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

Dispositif permanent et général d'alerte à la population prévu par décret n°2005-1156 pour appliquer la loi 2004-811 relative à la modernisation de la sécurité civile.

Dispositif d'alerte ponctuelle à la population fragile prévu par le Code d'action sociale et des familles

Date d'inscription :

Nom de naissance :

Nom d'usage / marital:

Prénom:

Adresse:

Date de naissance:

Situation de famille:

- Qualité : Personne âgée de plus de 65 ans
 Personne âgée de plus de 60 ans vulnérable
 Personne en situation de handicap

Numéro de téléphone:

Numéro de portable:

Nom et adresse du médecin traitant :

Nom prénom	Adresse	Téléphone	Portable

Bénéficiez vous:

* De la téléalarme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Du portage des repas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Du service de soins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Du service d'aide ménagère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si oui, nom du service, de l'association ou de la personne qui intervient:

Numéro de téléphone du service

Dans le cas où la demande n'est pas effectuée par la personne concernée:

Coordonnées de la tierce personne effectuant la demande:

Nom:

Prénom:

Téléphone portable:

Lien avec la personne concernée (enfant, voisin,ami, représentant légal...):

Date

Signature :

Document à retourner dans les meilleurs délais, en mairie de St Paul sur Isère, à l'attention de Madame Emmanuelle GUILLARD, 2ème adjointe au Maire, à l'adresse suivante :

**Mairie de St Paul sur Isère
9,place de la mairie
73730 Saint Paul sur Isère**

Les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement uniquement destiné à aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif permanent et général d'alerte à la population dit "Plan Communal de Sauvegarde" PCS et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité dans le cadre du plan canicule. Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année est la commune de Saint-Paul-sur-Isère. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents de prévention des risques et de gestion de situation de crise, ainsi que sur sa demande, le Préfet. Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification de retrait de votre consentement et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier ou par courriel à : contact@stpaulsurisere.fr et ce, en justifiant de votre identité.